

11 Juin 2014

CONSEIL DE QUARTIER République-La Pelouse

Présidente : Pierre-Marie GUENIER

Ouverture et présentation du Conseil de quartier qui aura lieu 2 fois par an.

Un conseiller municipal a été élu pour être Président du Conseil de Quartier et un habitant du quartier doit être candidat pour être le référent et le relais entre les habitants et la mairie.

Une feuille de présence permettra de joindre ultérieurement les personnes.

Monsieur Alain LE TADIC se propose comme référent et sera le relais entre les habitants et la mairie.

La séance se tient selon un ordre du jour et un compte rendu sera fait, distribué par courrier et disponible sur le site internet de la Ville.

Plusieurs thèmes vont être développés :

- Deux thèmes communs à tous les quartiers
 - ⇒ Se déplacer en bus
 - ⇒ Citoyens vigilants
- Un thème particulier République-La Pelouse
 - ⇒ La Pelouse
- Expression libre

PREMIER THEME : SE DEPLACER EN BUS

Intervention de Monsieur le Maire.

La communauté d'agglomération gère les bus sur la ville.

Tout ce qui concerne les transports en Ile de France se décide au STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) du financement au moindre détail de lignes et d'horaires.

Il y a actuellement 1200 lignes en Ile-de-France et 90% sont financées par le STIF qui est donc décisionnaire. La CASVS organise le transport local et est l'interlocuteur privilégié du STIF.

- 1) 3 lignes sont concernées sur Montgeron

Ligne P

Ligne Q

Ligne BM

Il est souhaitable que ces lignes fonctionnent plus tard, le week-end et desservent mieux les quartiers ;

2) Il faut que l'on puisse se déplacer entre chaque quartier avec les équipements de la ville.

Ligne P : (500 000 voyageurs par an)

Il est souhaitable qu'elle fonctionne 7 jours sur 7 et aux heures creuses

Pour le quartier de la Forêt, le trajet pour se rendre à la Gare pourrait être plus court en ajoutant la possibilité d'aller jusqu'au rond-point Valeau afin de faire la jonction avec les lignes de Vigneux.

Ligne Q : (50 000 voyageurs par an)

Il est souhaitable qu'elle circule aux heures de pointe et 5 jours sur 7

Le parcours pourrait être modifié pour récupérer le passage modifié de la ligne P et ainsi ne pas pénaliser les administrés qui utilisent actuellement la ligne P pour descendre à la gare de Yerres et Brunoy

La refonte de ces deux lignes est envisageable pour septembre 2015.

Ligne BM

Elle fonctionne actuellement très mal en passant par le Réveil matin pour revenir ensuite à la gare et seulement aux heures de pointe. Le circuit pourrait être modifié pour desservir l'Oly vers le centre-ville.

La réflexion va se faire encore pendant quelques semaines.

L'amélioration des horaires sur cette ligne pourrait éventuellement se faire en fin d'année.

La ligne A va être prolongée en concertation avec le maire de Villeneuve St Georges

Les modifications de parcours seront à prévoir pour 2015 car ils entraînent une grosse réflexion et des budgets forts importants à trouver.

Ligne inter val de l'hôpital Joffre à l'hôpital de Villeneuve St Georges

2 problèmes récurrents soulevés :

Cette ligne est utilisée par les lycéens qui le prennent d'assaut et ne laissent pas les places aux personnes plus âgées qui ont pris des rendez-vous pour l'hôpital.

Réponse : il faut revoir les horaires des lignes réservées aux scolaires (LM1 et LM2) ou demander des passages supplémentaires aux heures creuses par exemple un bus par heure.

Elle manque d'amplitude horaire pour les rendez-vous dans les hôpitaux, trop tard le matin et trop tôt le soir.

Réponse : amplitude à envisager et peut-être possibilité de prolonger la ligne jusqu'à l'hôpital sud francilien.

Ligne de bus inter quartiers : Proposition de Monsieur le Maire :

Il souhaite mettre en place une ligne de bus inter-quartier qui desservirait l'avenue de la République, l'avenue Jean Jaurès, la rue d'Yerres, la rue de Concy, le Moulin de Senlis, la rue de la Glacière pour remonter vers la gare.

Question : la ligne inter-quartiers peut être utile pour les retraités et les étudiants

Question : un seul bus par jour peut paraître insuffisant. Pourquoi pas deux navettes ?

Réponse : à étudier.

Question : Il n'y a pas d'arrêt de bus devant la piscine ?

Question : la desserte du centre commercial Auchan n'est pas aisée. Pourquoi pas un crochet devant le Mac Do ?

Réponse : cela peut s'étudier avec la ligne inter-quartier.

Question : il n'y a pas de plans affichés aux arrête de bus ?

Réponse : c'est en cours. La STRAV est en train de remettre à jours tous les arrêts.

Question : comment est calculé le prix d'un billet ? 2 euros c'est cher. Pourquoi pas un pass local ?

Question : est-il possible de mettre un banc et un abri-bus devant le commissariat ?

Ligne A

Evolution en cours pour janvier 2015

Le terminus serait Choisy le Roi et non plus Villeneuve Saint Georges, il circulerait 7 jours sur 7 et terminerait son service plus tard (minuit)

Une étude de faisabilité est en cours pour que l'affichage électronique des horaires de bus soit mis en place à la gare SNCF afin que les usagers soient informés en temps réel. De même pour les chauffeurs de bus afin qu'ils connaissent l'arrivée du prochain RER et puissent ainsi attendre si il y a 1 ou 2 minutes de retard.

Un plan d'acquisition des bus est à lancer. Les derniers bus mis en circulation sont à la norme « euro 5 », et sont 1000 fois moins pollueur que les bus « euro 1 » qui datent de 1996.

Les travaux du giratoire devant la gare de Villeneuve devrait s'effectuer en 2016.

Le bus d'Orly fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et est toujours rempli. Plus de 500 Montgeronnais l'utilisent pour aller à Orly ou à Rungis qui sont une source d'emploi extraordinaire.

En janvier 2015, une guide de l'agglo sera édité avec tous les horaires des bus, complètement financé par les transporteurs.

DEUXIEME THEME : CITOYENS VIGILANTS

Intervention de Christian FERRIER, Adjoint au Maire chargé de la sécurité.

L'opération « Citoyens Vigilants » consiste à éveiller ou réveiller un esprit citoyen. Il s'agit de créer une collaboration avec la police, ce n'est pas de la délation.

«Je suis chez moi, je protège mon domicile et celui de mon voisin, j'appelle la Police ! »

La police a besoin de vous, de vos yeux, il faut appeler le 17.

Vous pouvez envoyer un mail

ddsp91-csp-montgeron-chef-svc@interieur.gouv.fr

ddsp91-csp-montgeron-chef-usp@interieur.gouv.fr

Elle est basée sur le volontariat. Ce n'est absolument pas une milice mais un groupe de citoyens attentifs à tout ce qui se passe dans leur quartier. Les personnes intéressées pourront s'inscrire à la fin de la séance

Pour que cela soit mis en place, il faudra un référent du quartier. Sa candidature sera examinée par la Police Municipale puis il suivra une formation délivrée par la Police Nationale.

Quel que soit le motif, la Police Municipale prendra tous les appels.

Grace à cela, il a été établi que les cambriolages chutent de 30 à 40%.

L'idéal est un citoyen référent par rue et il peut ensuite créer son propre réseau. Cette personne peut ensuite rayonner sur plusieurs quartiers.

Apport d'information très recherché par la police car il aide aux flagrants délits pour les cambriolages.

Question : qu'en est-il de l'anonymat de la personne ?

Réponse : anonymat respecté car la PM ou la PN ne nommeront jamais la personne qui appelle.

Le principe de base est d'appeler la police même si cela parait insignifiant ca tout détail compte.

Ce système déjà développé est très dissuasif. Il existe d'ailleurs un logo (un œil dans un triangle) qui indique l'existence de ce processus.

Question : cela donne-t-il du travail supplémentaire à la police.

Réponse : non car la personne formée donne des indications précieuses qui au contraire font gagner du temps.

Question : qui va former les personnes ?

Réponse : la Police Nationale.

Question : si la personne désignée est anonyme, qui va savoir qu'elle est le citoyen vigilant ?

Réponse : c'est au citoyen vigilant qui crée son réseau.

Question : quelle est la différence entre ce dispositif et le dispositif « participation citoyenne » ?

Réponse : actuellement, il y a en tout 20 personnes sur la ville qui adhèrent à « participation citoyenne », le dispositif « citoyens vigilants » représente une évolution.

TROISIEME THEME : LA PELOUSE

Des arbres sont infestés par le gui et s'ils ne sont pas traités, ils meurent au bout de 4 ans.

Un élagage en hauteur est prévu cette année pour.

Question : est-il envisagé de « classer » la pelouse ?

Réponse : Si le classement apporte des avantages il apporte aussi des inconvénients. Il faut voir.

Question : problème des rassemblements sur la Pelouse et des déchets ?

Question : est-il possible de rajouter des poubelles et de remplacer les bancs manquants ?

Question : peut-on approvisionner les « toutounettes » plus souvent ?

Question : peut-on changer les panneaux d'interdiction aux chiens qui sont situés au milieu des rues ?

Question : peut-on supprimer la bande goudronnée, rue du Bois Galant ?

La séance est levée à 23h15.